



HYPERBACT AGB

Nettoyant désinfectant nouvelle génération



LES AVANTAGES

- Bactéricide, Levuricide, Virucide.
- N'attaque pratiquement aucun support (acier, plastique...) aux doses d'emploi usuelles.
- Dégraissant désinfectant concentré.



LES UTILISATIONS

- ❖ Pour application en collectivités, en agro-alimentaire, en nettoyage-désinfection des véhicules de transport, maisons de retraite, cuisines et dans le domaine vétérinaire.
- ❖ Peut être utilisé **dans le milieu vinicole, pour le dégraissage et la désinfection des surfaces**



MODE D'EMPLOI

- ✓ Par pulvérisation ou manuellement : diluer dans l'eau de 0,1 à 5%.
- ✓ Machine à pression, canon à mousse ou centrale d'hygiène : régler le débit de manière à obtenir 0,1 à 5% de produit en bout de lance, laisser agir 5 minutes, puis rincer à l'eau froide ou chaude sous pression.



INFORMATIONS TECHNIQUES

> Caractéristiques physico chimiques

Liquide limpide, incolore, moussant.
Odeur légère.

Contient du Chlorure de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles : 100 g/kg.

Ininflammable.

Densité à 20 °C : $1,05 \pm 0,02$

pH du produit concentré : >12

> Efficacité

Testé suivant les normes biocides :

EN 1276, EN 13697 et EN 16615 : **bactéricide** à la concentration de 2%, de 5 à 15 minutes en condition de saleté sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *salmonella thyphim*, *Listeria monocytogenes* et *Campylobacter jejuni* ;

EN 1656 : bactéricide à la concentration de 2% en 30 minutes et 5% en 5 minutes en condition de saleté à 10°C sur *Pseudomonas aeruginosa*.

EN 1650, EN 13697 et EN 16615 : **levuricide** à la concentration de 2%, de 5 à 15 minutes en condition de saleté sur *Candida albicans* ;

EN 14476 et EN 16777 : **virucide** à la concentration de 3% de 5 à 60 minutes en condition de saleté sur Adenovirus non-enveloped, Poliovirus non-enveloped, Murine norovirus non-enveloped, SARS-CoV2 delta variant enveloped, Modified Vaccinia virus Ankara (MVA) enveloped.

Biocide utilisé dans le cadre du règlement Biocides 528/2012 pour les usages : PT02, PT03, PT04 et PT10.

Produit à usage professionnel

> Sécurité environnement

Les composants sont dans la liste de l'Arrêté Ministériel du 19/12/13, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au **contact des denrées alimentaires**.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.



Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 27 01 2025



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe - CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

www.languedoc-chimie.com

